

Cultures disciplinaires

Présentation : « Cultures disciplinaires » est un enseignement transversal qui s'adresse à l'ensemble des étudiants inscrits dans une formation universitaire en langue étrangère. Son objectif est de valoriser les compétences méthodologiques et disciplinaires acquises par les étudiants en langues afin de les accompagner dans la construction d'un projet personnel et professionnel. Chaque semestre est organisé en modules distincts afin de permettre un renforcement progressif de la dimension pré-professionnalisante. Cet enseignement vise en particulier à sensibiliser les étudiants aux poursuites d'études et aux débouchés professionnels dans les secteurs culturels (édition, traduction, médias, médiation culturelle, institutions européennes etc.)

NOMBRE D'HEURES : 18 heures CM

CREDIT A LA MATIERE : 2 ou 3 ECTS (en fonction du choix de Mineure)

REGIME D'EPREUVE ET D'EXAMEN : Contrôle Continu

MODALITE D'EVALUATION : 2 QCM de 20 minutes organisés en dehors des heures d'enseignement. Le 1^{er} organisé au cours du semestre, le 2nd organisé à la fin du semestre.

LICENCE 1 - Semestre 1

- **Module « Genre et Sexualités » (resp. Pierre-Antoine Pellerin)**

Ce module a pour objectif d'interroger de façon critique les questions liées aux genres et aux sexualités.
En attente

- **Module « Ecologie et environnement » (resp. Nolwenn Salmon)**

Ce module a pour objectif de donner des clés d'analyse critique pour appréhender les questions d'écologie et d'environnement. Il comprendra une dimension théorique (sociologie de la construction du problème public environnemental, grands courants de pensée, approche décoloniale, etc.) et une analyse de cas venant illustrer ces propos (Chine, Amazonie brésilienne, Allemagne).

LICENCE 1 - Semestre 2

- **Module « Migrations et diasporas » (resp. Delphine Tempère)**

Le module du semestre 2 sera encadré par deux séances particulières (séances n°1 et n°12) pour vous accompagner dans vos choix d'orientation. La première sera assurée par le Scuio-ip afin de vous présenter des ressources en ligne pour affiner votre projet personnel et professionnel (module en ligne « connaissance de soi » - compétence à d'orienter). La dernière séance sera en revanche assurée par les collègues du BAIP afin de vous présenter les ressources mises à disposition par l'université, notamment dans le cadre de recherche de stage non attributif de crédits.

Le reste du semestre 2 sera consacré au module « Migrations et diasporas » où ces deux notions seront analysées et interrogées en fonction de différentes aires géographiques et linguistiques. Des spécialistes du monde chinois, arabe, anglais, espagnol, russe et allemand interviendront au fil des 8 séances. Ils adopteront des points de vue différents et déclineront les notions de migrations et de diasporas à l'aune de la littérature, de la civilisation et des langues étudiées. Le module sera complété par deux séances particulières consacrées à l'accueil et à l'intégration des populations en exil en France, en s'intéressant en particulier aux grands acteurs institutionnels et associatifs (OFII, OFPRA, Diar, Forum Réfugiés Cosi, la CIMADE...) et aux initiatives d'accueil et d'intégration sur le site lyonnais.

LICENCE 2 - Semestre 3

- **Module « Histoire et métiers du livre » (resp. Alice Pantel)**

« Histoire et métiers du livre » est un module en 6 séances dispensé par des enseignantschercheurs et professionnels de ce domaine. Les 3 premières séances retracent l'Histoire du livre en Occident et en Orient, du papyrus à la tablette numérique. Les séances 4 et 5 seront consacrées à l'édition et à la conservation du livre, en collaboration avec une directrice de collection et un conservateur spécialisé en humanités numériques. La dernière séance constituera un tour d'horizon des formations et métiers du livre accessibles aux étudiants ayant suivi une formation LLCE

- **Module « Métiers de la traduction » (resp. Julien Bouvard)**

Les métiers de la traduction sont logiquement perçus comme un débouché évident pour les étudiants inscrits dans les cursus LEA et LLCER. Dans ce module de 6 séances découpées en 3 parties, nous explorerons d'abord la théorie et la pratique de la traduction littéraire, avant d'enchaîner sur une intervention d'une professionnelle travaillant pour une plateforme asiatique de traduction et d'édition de bandes dessinées. Enfin, les deux cours finaux présenteront les enjeux de la traduction commerciale et juridique.

LICENCE 2 - Semestre 4

- **Module « Patrimoine et conservation » (resp. Guillaume Braquet)**

Entre historicité et atemporalité, histoire et historiographie, mémoire et oubli, le musée est, depuis ses origines, parcouru par de multiples tensions que ce module se propose d'interroger et d'explorer. Le cycle « Patrimoine et conservation » débutera par une séance introductive visant à poser les jalons historiques et théoriques essentiels à la compréhension des notions de patrimoine, de musée, et de conservation dans le monde occidental. Chacune des cinq séances suivantes sera dispensée par un professionnel ou un artiste, et mettra à l'honneur une institution lyonnaise : Manufacture des Tabacs, Prison de Montluc, Musée des Beaux-Arts de Lyon, Musée Urbain Tony Garnier, Centre d'art Madeleine Lambert de Vénissieux, et Pôle Archives de l'Université.

- **Module « Médiation culturelle et arts de la scène » (en attente)**

En attente

LICENCE 3 - Semestre 5

- **Module « La diplomatie culturelle » (resp. Alma-Pierre Bonnet)**

Selon l'UNESCO la diplomatie culturelle est « employée par les pays pour promouvoir leurs spécificités culturelles, contribuant ainsi à valoriser la diversité culturelle du monde tout en ouvrant la voie à la coopération et au dialogue. Dans un contexte de mondialisation, marqué par une interdépendance croissante des pays, la diplomatie culturelle peut se révéler un instrument essentiel de paix et de stabilité ». De manière plus pragmatique – et peut-être réaliste – Kessler souligne que la diplomatie culturelle « procède de ce que Joseph Nye a appelé le *soft power*, c'est-à-dire la recherche du pouvoir (ou de l'influence) par d'autres moyens que la force. La diplomatie culturelle est une arme de choix dans cette perspective d'augmenter un pouvoir d'attraction et d'influence ». C'est ce rapport entre partage culturel et recherche de pouvoir que ce module propose d'aborder. Après un cours introductif qui permettra de poser les bases conceptuelles du concept de diplomatie culturelle et les grands acteurs qui lui sont liés, ce module proposera une étude approfondie de la diplomatie culturelle de plusieurs pays au sein d'aires géographiques différentes : l'Espagne, la France, l'Amérique Latine, les Etats-Unis et l'Allemagne.

- **Module « Les institutions européennes et relations internationales » (resp. Carolina Simoncini)**

« Institutions européennes et relations internationales » est un module de 6 séances dispensé par des enseignants-chercheurs de la Faculté des Langues et de la Faculté de Droit. Les deux premières séances ont pour objectif de décrire les origines et la structure actuelle des institutions européennes, ainsi que la notion de « relations internationales » et ses enjeux dans le monde contemporain. Les séances 4 et 5 visent à approfondir des sujets d'actualité politique liés à l'Union européenne, tels que les relations entre le Royaume-Uni et l'Europe après le Brexit et la politique énergétique de l'UE. Les deux dernières séances offriront un aperçu des débouchés universitaires et professionnels ouverts à nos étudiants dans le domaine des relations internationales et des institutions européennes.

LICENCE 3 - Semestre 6

- **Module « La fabrique de l'information » (Virginie Sudre)**

Nous tacherons ici de saisir les modalités et les enjeux de la création de contenu d'information, avant l'ère numérique et avec le numérique. Il s'agira également de mesurer l'influence des fake news, des réseaux sociaux dans leur diffusion, et de découvrir les méthodes et de ceux qui combattent la désinformation. Les connaissances théoriques seront étayées d'études de cas (Bolsonaro au Brésil, l'invasion russe de l'Ukraine). Nous verrons à travers l'exemple des dictatures de la péninsule ibérique au XXe, comment écrire sous censure. Les stratégies de communication politique (storytelling et spindoctors) et entrepreneuriale (Alstom) seront également analysées. Des enseignants-chercheurs issus de différentes disciplines mais aussi des intervenants extérieurs interviendront dans ce module de douze séances de cours.